

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 22 février 2018

OBJET :

**Convention portant sur le recouvrement
des produits locaux**

Rapporteur : MME CADET
Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

Afin d'améliorer le niveau de recouvrement des produits municipaux, le Centre Communal d'Action Sociale d'Essey-lès-Nancy et son comptable public envisagent de développer un partenariat renforçant l'implication de chaque acteur dans les actions en recouvrement.

Dans ce cadre, les deux parties ont établi conjointement un projet de convention centré sur les conditions de recouvrement de ces produits. Ce projet s'appuie sur la « charte nationale des bonnes pratiques de gestion des recettes des collectivités territoriales et de leurs établissements publics », signée par la Direction Générale des Finances Publiques et les associations nationales représentatives des élus locaux, dont les axes constituent des voies opérationnelles d'optimisation du recouvrement et de la qualité du service rendu aux usagers.

Etabli pour la durée du mandat, il définit une politique et un protocole de recouvrement et précise notamment les objectifs à atteindre par l'ordonnateur et le comptable en matière d'échanges d'informations et de rythme d'émission de pièces comptables.

PROPOSITIONS

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration du CCAS :

- d'approuver les termes du projet de convention joint à la présente délibération portant sur les conditions de recouvrement des produits locaux ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer cette convention ainsi que tous les documents y afférents.

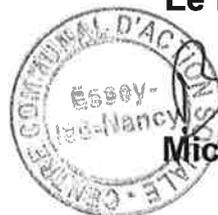
DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 27 février 2018.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU JEUDI 22 FEVRIER 2018

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Annette FRANCISCO, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Patrick CAILMAIL et Claude CHASSARD.

EXCUSES :

Mme Christine SIMONNET.

M. Jean-Pierre BRANDELY.

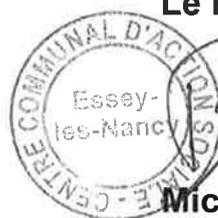
ABSENTS :

Mmes Patricia LANZI, Rosette GIRSCH et Marie-France METZELARD.

M. Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE